

---

*Procès verbal de l'Assemblée Générale*

*Association suisse des ambulanciers - section Genève*

*24.02.2021*

---

Début : 20h00 (19h45 en « salle d'attente virtuelle »)

Fin : 21h20

Lieu : Salle 7A-7-731/732 pour les membres du comité et en vidéoconférence ZOOM organisée par la secrétaire de l'ASA Katja Sieger pour l'ensemble des autres personnes.

Membres du comité présents :

Philippe Guye-Bergeret (PGB) , Yanis Achoui (YA) , Natasha Ammann (NA) , Emilie Straub (ES) , Benoît Aubertin (BA) , Emmanuelle Bourgeay (EB)

Membres de l'ASA-GE annoncés présents à la vidéo-conférence :

Alexi Borel, Ely Braun, Emmanuel Müller, Fausto Caponi, Grégoire Viquerat, Jérôme Dujoux, Ksenija Oblak, Daisy La Monica, Loric Stuby, Marec Saillant, Aude Lachat, Mathieu Mayoraz, Mathieu Chabbey, Olivia Mowat (Stadlemann), Philippe Fernandez, Philippe Vernet, Renaud Grandjean, Sébastien Leu, Valérie Foray, Vanessa Zanatta, Véronique Dusserre, Stéphanie Lods

Membres excusés : /

Invités : M. David Nicolas Parel

## *Ordre du jour*

### **Point 1 : Mot de Bienvenue**

### **Point 2 : Approbation du procès-verbal de l'AG 2020**

2.1 Annonce du résultat

### **Point 3 : Mot du président Ad-interim**

### **Point 4 : Points administratifs**

4.1 Nouvelle adresse postale

### **Point 5 : Élections**

5.1 Président (annonce du résultat)

5.2 Admission/démission du comité (annonce du résultat)

### **Point 6 : Comptabilité**

6.1 Présentation des comptes

### **Point 7 : Rétrospective 2020**

### **Point 8 : Projets 2021**

### **Point 9 : Intervention de David Nicolas Parel**

### **Point 10 : Temps de parole pour les membres**

### **Point 1 : Mot de Bienvenue**

Yanis Achoui (YA) explique l'origine de la réunion en zoom compte tenu des restrictions sanitaires évidentes. Chat disponible en direct et demande de couper les micros. Remercie d'avance de la compréhension des particularités et de la participation active des personnes connectées.

### **Point 2 : Approbation du procès-verbal de l'AG 2020**

2.1 Annonce du résultat

Résultats des votes :

- Nombre de votants : 39
  - Oui : 26
  - Non : 1
  - Abstentions : 12

Le procès-verbal de l'AG 2020 est accepté par la majorité.

### **Point 3 : Mot du président Ad-interim**

YA remercie l'ensemble des membres du comité pour la solidarité et le travail effectué.

Remerciements aux ambulanciers du canton pour le travail et l'adaptation dont ils ont fait preuve durant cette période.

Une année qui nous a davantage sollicité sur le plan professionnel au détriment du temps accordé à la vie associative de l'ASA. Détail dans les projets 2020/2021.

### **Point 4 : Points administratifs**

La nouvelle adresse **postale** est celle du siège de l'ASA :

Association Suisse des Ambulanciers (ASA) - **Section Genève**  
Bahnhofstrasse 7b  
6210 Sursee

Merci de ne plus utiliser l'ancienne adresse.

### **Point 5 : Élections**

#### 5.1 Président

Une candidature, celle d'Emilie Straub :

- Nombre de votants : 39
- Oui : 22
- Non : 9
- Abstentions : 8

Emilie Straub est élue par la majorité. Son mandat est de 3 ans, renouvelable 2 fois. Satisfaction de l'ensemble du comité.

#### 5.2 Admission/démission du comité

- Démission du comité de Yannick Chevrolet qui a fait valoir son droit de démissionner selon les statuts de l'association au mois de septembre 2020.

Le comité le remercie pour son travail effectué et lui souhaite tout le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle.

- Concernant la démission d'Alexandre Glasner, elle a été organisée et informée en 2020.

## 5.2 Élection au comité:

Une candidature, celle de Valentine Monthoux.

- Nombre de votants: 39
- Oui: 31
- Non: 1
- Abstentions: 7

Valentine Monthoux est élue par la majorité. Son mandat est de 3 ans, renouvelable 2 fois.

### **Point 6 : Comptabilité**

Présentation des comptes. Tenue de compte de la section Genevoise par l'ASA Suisse.

Solde en notre faveur au 31/12/2020 : 10'905.92 CHF

*Comment sont contrôlés les comptes ?*

- Toute entrée (ex : nos cotisations) ou sortie (ex. : note de frais) d'argent du compte se fait via le service comptabilité de l'ASA Suisse. Ainsi, seul le compte de l'ASA Suisse est contrôlé par un organisme de contrôle externe.
- Le détail du compte de la section est disponible dans le document envoyé en PJ à cette AG ou via le service comptabilité de l'ASA Suisse sur simple demande écrite.

### **Point 7 : Rétrospective 2020**

- La journée du 144 a été annulée, les rassemblements dans les espaces publics étant interdits.
- « Opération cœur à cœur » de la RTS : l'ASA a souhaité se servir de l'exposition médiatique de cette opération. Malheureusement l'opération cœur à cœur a été exploitée sous une forme différente ; en effet seuls les animateurs se déplaçaient dans la Suisse. Le comité n'a pas souhaité solliciter les membres en cette période de fin d'année compliquée pour une manifestation qui aurait eu probablement peu d'impact médiatique.
- Rencontre avec la médecin cantonale suggérée à l'AG 2020 : l'objectif était de présenter notre métier et l'Association. La pandémie a chargé son agenda et nous avons tout naturellement déplacé ce projet à 2021.

## **Point 8 : Projets 2021**

Philippe Guy-Bergeret (PGB) revient sur le contenu du mail du début d'année envoyé par l'ASA-Ge et son mode de pensée pour 2021. Le leitmotiv est de constituer un comité le plus représentatif possible du canton. Venez solliciter le comité et/ou rejoignez-le afin de partager vos idées et compléter celles qui existent ! Il est possible d'intégrer le comité même en cours d'année.

### **1- Constituer un comité représentatif du canton**

La représentation de tous les services au sein du comité est une priorité.

- Le comité réitère sa demande pour ceux qui voudraient postuler mais sont encore hésitants.
- Organisation possible de votation durant 2021 par mail.

### **2- Pistes d'amélioration de notre association / Pandémie et actions ASA-Ge**

- Prise de contact en 2021 avec l'Association Suisse des infirmières et infirmiers. Association très présente dans les médias. Intérêt à se rapprocher d'eux pour apprendre et s'améliorer, obtenir un meilleur poids politique cantonal.
- PGB intervient sur le rôle de la vice-présidence : d'après les statuts, c'est un rôle qui n'est pas soumis à votation. PGB a la volonté d'épauler ES et malgré leurs différences, ils sont très complémentaires !

### **3- 2<sup>ème</sup> édition « Village santé social » via l'Ortra Santé Social**

Cette collaboration a débuté avec l'aide d'Emmanuel Müller : se rattacher à ce projet permet de présenter, défendre et promouvoir tous les acteurs des différents métiers de la santé et du social. La première édition, qui a eu lieu en 2018, a connu un beau succès avec l'ASA.

La 2<sup>ème</sup> édition était initialement prévue en mars 2021, mais aux vues des mesures fédérales l'édition est déplacée du 18 au 20 mai 2021 au Centre commercial de Balexert, Meyrin. Les horaires sont de 9h à 18h (18 et 19 mai) et de 9h à 21h le jeudi 20 mai. S'il devait y avoir une annulation de cette manifestation, il n'y a, à l'heure actuelle, pas d'autres dates de remplacement prévues.

Nous recherchons des animateurs pour ces 3 jours à répartir sur un planning avec des tranches horaires prédéfinies. Minimum 2 animateurs maximum 4 / tranches horaires.

Inscriptions: <https://doodle.com/poll/kmdn35hyvdhe9scs>

Nous sollicitons également les étudiants d'ESAMB. Objectifs : promotion de notre profession et l'animation du stand (gestes premiers secours, vidéos, démo vvp etc...).

#### **4- Projet de formations continues**

- Proposer des formations continues afin d'échanger et contribuer à uniformiser nos prises en charge. Toutes les propositions de sujets/thèmes sont bienvenues. Daisy La Monica propose, par exemple, une simulation de conduite en urgence. L'ESAMB ayant récemment fait l'acquisition d'un simulateur de conduite, il sera peut-être possible de mettre quelque chose en place avec leur collaboration et soutien.
- Création de petits groupes de travail au sein de l'ASA-Ge (présentiel / vidéoconférence)
- Il existe déjà un catalogue de formations externes proposées par SAR à tous les ambulanciers. N'hésitez pas à le consulter, à vous inscrire et participer à leurs formations et à faire reconnaître ces heures dans vos services respectifs.
- Pas nécessaire de faire partie du comité pour apporter ses idées/ses souhaits. Pas d'obligation et d'investissement au sein de l'ASA. Sollicitez votre comité !

#### **5- Projet journée 144 le 14.04.2021**

Réflexion sur le maintien de la manifestation en rue. Les demandes d'autorisation sont compliquées car incertaines. Nous nous exposons à une annulation de dernière minute. Pourquoi ne pas imaginer un format numérique? Des créations et projections de scénario / mise en avant des First responder ?

Vos idées, vos envies et vos compétences sont les bienvenues.

#### **6- Projet vidéos**

Emilie Straub (ES) explique le projet (qui n'est qu'au stade d'idée pour le moment) ; l'image donnée par les médias n'est pas forcément représentative de ce que nous nous en faisons individuellement. Par notre caractère, notre service, nos parcours.

L'idée est de créer une vidéo par service, avec un sujet/une facette du métier par vidéo. Par exemple: le service A présente les compétences de l'ambulancier dans les cas de détresse psycho-sociale. Le service B, la prise en charge traumatique et les moyens d'immobilisation. Le service C, les préparations de médicaments et les différentes drogues utilisées en pré-hospitalier, etc... Cela permettrait de donner la parole à chacun. Ainsi chaque service aborderait à sa manière un thème choisi. Cela permettrait également de présenter les différents aspects de notre métier.

Natasha Ammann (NA) propose de faire suivre l'idée auprès de nos collègues. Nous pourrions solliciter les écoles de soins ambulanciers mais aussi les étudiants en communication ou / et en développement des métiers du digital.

Vos demandes, compétences ou idées complémentaires sont à nouveau très précieuses et bienvenues !

## 7- Modification de la loi fédérale Via Sicura

19.416 INITIATIVE PARLEMENTAIRE

Pour une meilleure appréciation des circonstances prises en compte par les conducteurs de véhicules du service du feu, du service de santé, de la police ou de la douane lors de courses d'urgence

Deposé par:  LÜSCHER CHRISTIAN  
Groupe libéral-radical  
PLR Les Libéraux-Radicaux

Date de dépôt: 21.03.2019

Déposé au: Conseil national

Etat des délibérations: Donné suite

La motion déposée au conseil national par le député PLR, M. Christian Lüscher est toujours en attente de délibération. À cause de la situation sanitaire, les discussions ont été reportées au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Actuellement, la commission de transport a adhéré à l'objet mais il n'a pas encore été traité par le Conseil National.

Le nouvel ordre du procureur du Canton de Genève concernant les courses urgentes a également été transmis. Un nouveau paragraphe y figure concernant les zones 30km/h / réductions de bruit. Nous encourageons les ambulanciers à prendre connaissance de ces documents. Le comité a relayé l'information par e-mail à ses membres le 27.01.21.

### Point 9 : Intervention de David Nicolas Parel

Photographe, reporter et réalisateur dans divers milieux : sportif / culturel / théâtre / milieu social / prostitution (quartier des pâquis) / sans abri-papier / police . Travail d'immersion dans ces milieux. Lors de son immersion avec la police, David explique avoir côtoyé les ambulanciers. Il a souhaité les accompagner. Il a depuis 2 ans effectué entre 300-350 nuits, avec un uniforme stagiaire de chez SAR et avec son appareil photo. Livre photo et exposition 2021 prévus. Financé en partie par la RTS et accompagné par un producteur réputé (Jean Stéphane BRON), il débute un film d'immersion / documentaire en 2020. Le film est terminé depuis quelques semaines et la fin du montage est prévue pour ce printemps.

Le sujet principal concerne les états d'âmes dont les ambulanciers sont les témoins. David cherche, à travers son reportage photo, à capturer des moments qui mettent en exergue spécifiquement la question du contact direct avec les patients, du contact et du lien avec l'humain à travers les yeux de l'ambulancier. David explique que le gros du travail caméra se fait avec les patients hors champ.

Question de Fausto : *Quel est le fil conducteur de ton documentaire ?*

David a décidé de suivre, majoritairement, deux ambulanciers qui sont à deux moments "opposés" dans leur parcours professionnel. Sa trame se focalise surtout sur une jeune ambulancière qui n'a connu que le Covid en post diplôme et, observe l'apprentissage de son métier à travers la transmission des connaissances et de l'expérience d'un de ses collègues ambulancier ayant lui 35 ans de métier. C'est également la découverte d'une ville, Genève et de ses grands écarts sociaux.

David souhaite une projection du film dans une salle de cinéma pour tous s'y retrouver. A suivre...crise sanitaire oblige...

## Point 10 : Temps de parole pour les membres / questions-réponses

- *Uniformité des ambulanciers ? Volonté des mêmes protocoles-même grille salariale ?* (Proposition au membre qui a posé la question de compléter ses propos: pas de réponse.)
  - Grille salariale : différentes institutions donc difficultés d'uniformiser.
  - Protocole : chaque service dépend d'un médecin répondant. Quid du mixte des protocoles qui n'est pas forcément intéressant pour tout le monde.
  
- *Accès au PV 2020 et aux motivations des candidats aux élections ?*
  - Le procès-verbal ainsi que les lettres de motivations des candidats étaient disponibles en pièce jointe au mail des votations. Le PV est également disponible sur le site internet de l'ASA / section Genève.
  
- *L'ASA a-t-elle l'intention de s'intéresser à la problématique de la filière trauma, plus précisément: de l'obligation de médicalisation pour l'ouverture de cette filière ? La question de la sécurité de cette obligation, qui entraîne une sérieuse perte de temps dans des situations qui demande souvent du load and go, devrait quand même être posée !* (Proposition au membre qui a posé la question de compléter ses propos: pas de réponse.)
  - À l'heure actuelle, le comité n'avait pas connaissance que c'était une problématique donc n'a pas été mis à l'ordre du jour. Le comité invite le dépositaire à nous joindre par mail afin de discuter de cet objet ou de le soumettre à l'ordre du jour de la prochaine AG.
  
- *LPSan : loi fédérale sur les professions de la santé. " Y a t il eu une évolution depuis la dernière AG?"*
  - Profession ambulancière retirée de cette loi qui est fédérale. Chaque canton est décideur d'inclure ou d'exclure les ambulanciers dans les professions de la santé. A Genève, les ambulanciers sont dans la liste des professions de la santé.  
Monsieur F. Riva avait écrit un courrier en début d'année 2020 pour faire savoir son mécontentement et son souhait de renforcer la promotion de notre métier afin que celui-ci réintègre la loi fédérale.  
  
Loric Stuby intervient en précisant que l'ambulancier est reconnu comme profession de la santé mais que dans la loi K 1 21 figure le terme de « transporteurs » et non de « soignants ».  
YA précise que le comité avait demandé à la commission de la santé genevoise, lors de son audition, de changer l'intitulé dans la loi en enlevant le terme de « transport sanitaire urgent » et proposé "aide sanitaire urgente". Chose qui avait été refusée.
  
- *Présence de L'ASA-GE à l'ASU-OP ?*
  - En 2019, notre demande d'intégration avait été refusée car probablement mal interprété : le souhait du comité était d'avoir un statut uniquement consultatif.

Une demande sera refaite cette année afin de pouvoir expliquer clairement nos intentions.

### Questions du chat en direct :

- *Tri au urgence, qu'en est-il ?*
  - Un nouveau groupe de travail (EST et problème divers à l'accueil au tri) a été créé. Il regroupe des acteurs hospitaliers et préhospitaliers. Pour le moment, il a été demandé au groupe de ne pas communiquer sur le sujet car il n'en est qu'à ses débuts et encore en phase de définition de ses objectifs. Une présentation officielle et complète sera faite en temps voulu.
- *Budget de l'ASA, pourquoi ne pas solliciter un professionnel pour créer des supports médiatiques ?*
  - Si aucune ressource gratuite n'est possible (étudiants audiovisuels, vidéastes amateurs...), le comité utilisera des ressources financières de la section. Nous souhaitons solliciter (ou continuer à solliciter) les écoles pour la promotion (Es Asur / Esamb/ MEdi) ainsi que le site Swissrescue.ch.
- *Pourquoi pas une journée « ambulancier » vs journée « 144 » ?*
  - Oui ! C'est un projet que le comité veut réellement développer. Faire qu'il existe une vitrine de notre métier et de notre perception dans la société.
- *Des informations sur la démission de F. Riva ?*
  - Pas de prise de position ni de réponse de l'ASA.
- *Liste des membres ?*
  - 141 membres à ce jour. Liste probablement incorrecte, 3 ou 4 membres doivent être mis à jour par le comité central. Si vous payez et que vous ne recevez aucune information de l'association, contactez sans délai l'ASA central par email.
- *Quelle distinction entre les différents uniformes vs P3-P1 Transfert ?*
  - La DGS est l'organe qui centralise et contrôle les uniformes. Chaque service doit veiller à sa conformité.
- *Vanessa Zanatta, porte-parole ambulancière à la CCASU explique le rôle de la CCASU (réflexion des projets opérationnels sans les mettre en place) et son propre rôle. Vanessa rappelle qu'elle est là pour soumettre les questions des ambulanciers, que globalement elle a le soutien des patrons mais qu'il reste compliqué d'avoir droit à la parole. Le comité insiste sur le fait qu'il faut faire remonter vos doléances à Vanessa et qu'il faut documenter les incidents pour avoir de la matière à présenter au moment venu et au besoin. Le 144 commence à traiter régulièrement les incidents et nous nous en réjouissons.*
- *Droit de vote des Techniciens Ambulanciers ?*
  - Aujourd'hui, selon les statuts de l'association, les techniciens ambulanciers n'ont pas le droit de vote. Il semble que ce soit un frein pour rejoindre l'ASA-Ge pour certains. Il n'y a pas ou très peu de TA qui soient membres actifs dans la section genevoise. Il est donc difficile de débattre à ce sujet avec les principaux intéressés. Le comité encourage les TA à rejoindre l'ASA pour faire passer la modification. Cette demande peut être mise à l'ordre du

jour de la prochaine AG voir même être soumise à votation si cela devait être une volonté des membres.

Pour conclure PGB intervient en expliquant que toutes les questions sont pertinentes, que certaines ont une envergure importante et touchent à de nombreux secteurs : financiers, politiques et/ou sociales. Le comité les considère toutes sans faute.

Un questionnaire de satisfaction est joint à ce PV pour évaluer la version virtuelle de cette assemblée générale 2021 via Zoom.

Remerciement à Yanis pour le poste de Président Ad interim.  
Remerciement à Katja Sieger pour sa disponibilité.

Fin de l'AG à 21:20

Procès-verbal rédigé par Emmanuelle BOURGEAY

Lu et approuvé à Genève, le 14 mars 2021, par

La Présidente



Emilie Straub

Le Vice-Président



Philippe Guye-Bergeret



**VRS** Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz  
**ASA** Association Suisse des Ambulanciers  
**ASS** Associazione Svizzera Soccorritori

Section Genève | Sektion Genf



info.ge@vrs-asa.ch  
www.vrs-asa.ch/ge